

Grasse

Eurosud Publicité : 04.93.18.70.00
Rédaction : 10, bd du Jeu-de-Ballon Tél. 04.92.42.30.60 - secgrasse@nicematin.fr

BELLAPARK
NOUVEAU A CANNES
12 appartements avec terrasses et garages
Studio, 2-3-4 pièces, villa sur le toit duplex à partir de 195 000 €
Commencez ici votre projet immobilier
04 93 99 81 85 • www.bellapark.fr

Charme et tranquillité à 800m de la Croisette

ESPACE DE VENTE 19 Avenue Isola Bella - CANNES
Du lundi au samedi de 9h à 13h et sur rendez-vous

L'hôtel Gazan enfin livré !

La bonne nouvelle Après plusieurs mois d'interruption de travaux due à la fuite du premier promoteur, les 15 appartements rénovés en loi Malraux ont été livrés

Enfin ! Les 15 copropriétaires de l'hôtel Gazan de la Peyrière ont retrouvé le sourire. Leurs appartements ont désormais été livrés après plusieurs mois de galères juridiques, administratives et financières. « *C'est la fin d'un naufrage et d'un sauvetage* », a résumé, le sénateur-maire Jean-Pierre Leleux, lors de la livraison du bâtiment. Les 15 appartements – de 37 et 137 m² – ont été restaurés, sous l'œil des Bâtiments de France, dans les règles de l'art en conservant les tomettes, les cheminées, les miroirs... Tout comme les parties communes de cet ancien hôtel particulier rénové en loi Malraux. De quoi adoucir, peut-être, l'amertume et la colère des copropriétaires qui ont vécu l'enfer pendant plusieurs années.



L'ensemble de l'opération (achat et rénovation) a coûté 4,3 millions d'euros soit 4500 €/m². (Photos S.P.)

« Un grand soulagement »

Car en 2011, le cabinet Jassogne chargé de la rénovation, est parti sans laisser d'adresse et avec la caisse ! Quelque 600 000 euros ver-

sés par les copropriétaires. Fin 2012, Altinum a repris le dossier en main, « *après avoir été abandonné par un promoteur peu scrupuleux* », explique Luciano Ambrosio, dirigeant de ce cabinet de

conseil en projets immobiliers et suivi de travaux. « *Il restait 50% de travaux, sans compter les malfaçons* ». Et ce sont les copropriétaires qui ont dû remettre au pot pour achever le chantier es-

timé, au total, à 3 M€. Pour Philippe Amsellem, président de l'Association foncière urbaine libre (Aful) qui rassemble les 15 copropriétaires, la livraison des appartements est « *un grand*

soulagement ». « *Au-delà de la défiscalisation dont on bénéficie pour les travaux, il est bien aussi de pouvoir participer à la restauration du patrimoine français* ». Désormais, les premiers lo-

cataires devraient arriver à la rentrée. Une arrivée de population bénéfique pour un centre-ville qui cherche à se repeupler.

RAFAËL PERROT
rperrot@nicematin.fr

Un hôtel si particulier...

D'abord, il y a cette entrée. Massive et majestueuse. Avec sa lourde porte en noyer ornée des armes du Général d'Empire Gazan, le plus célèbre de ses occupants. Avec quelques autres hôtels particuliers du centre-ville, l'hôtel Gazan de la Peyrière (ancien Hôtel du Villeneuve) est l'un des joyaux architecturaux privés de Grasse.

Au n° 7 de la rue Gazan, vécu donc, jusqu'à sa mort, un général d'Empire (le Premier) : Honoré, Théodore, Maxime Gazan, comte de la Peyrière, Pair de France, grand-croix de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Réunion. Fils de Joseph Gazan, philosophe et subdélégué de l'Intendant de Provence, il guerroya toujours avec bravoure, comme le rapportent les historiens. Il fut tout d'abord garde du corps de Louis XVI. Plus tard, il servit sous les ordres de Moreau, puis Mas-



La porte en noyer de l'hôtel Gazan.

(Photo S.P.)

séna, il se distingua aussi à Zurich, Saragosse, Marengo, Orthez et Iéna...

Cette demeure était aussi la résidence de M. Durand de Sartoux, ancien notable de la ville, à qui le général avait acheté la maison... Qui sera plus tard le siège social des « fabricants de matières premières pour la parfumerie », ex-syndicat Prodarom. C'est aussi ici que vécut le père Jean-Pierre Joly, curé de Grasse. On peut penser que sous la deuxième Restauration la demeure servit aussi de siège au mouvement monarchiste constitutionnel, dont le général était devenu membre actif. Avant d'être acquis par les quinze propriétaires, l'hôtel Gazan fut aussi la propriété de la famille Costa. Qui, depuis, a acheté l'hôtel de Villeneuve pour y installer le musée Jean-Honoré Fragonard, autre bijou architectural grasseois du XVIII^e siècle également rénové

Le chiffre

500 à 1 000

C'est, environ, la fourchette du montant des loyers des 15 appartements. Comptez environ 500-550 € pour un appartement de 37m² et 1 000 € pour le duplex de 137 m² avec terrasse tropézienne, vue sur les toits de Grasse et le littoral

cannois. Quatre agences immobilières grasseoises ont été mandatées.

En raison de la rénovation en loi Malraux, ces loyers sont fixés jusqu'en 2019. À cette date, chaque propriétaire pourra revendre son bien, le mettre en location à un tarif libre ou le garder.

Le groupe Jassogne rattrapé par la justice

Entre 50 et 80 millions d'euros ! C'est la somme faramineuse de l'escroquerie dont ont été victimes des dizaines d'investisseurs particuliers par le groupe Jassogne. Dans les années 2000, de Narbonne à Grasse en passant par Nîmes et Arles, ils avaient confié leurs placements à ce groupe spécialisé dans la rénovation d'immeubles anciens. Le 13 mai 2012, le tribunal

de commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de « Prestige Rénovation », SNC détenue à 50 % des parts chacun par Jean-Charles Jassogne, gérant, et son épouse. Le 18 décembre 2012, ils ont été mis en examen pour abus de confiance aggravé, usage de faux et abus de biens sociaux. De leur côté, les particuliers n'ont jamais revu la couleur de leur argent.